

Procès-verbal de l'assemblée publique  
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)  
Mardi 28 mai 2024 à 13 h 30  
[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

---

## PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence  
M. Georges Bourelle, vice-présidence  
M. Laurent Desbois, vice-présidence  
M. Younes Boukala, membre  
Mme Julie Brisebois, membre  
Mme Lisa Christensen, membre  
M. Alan DeSousa, membre  
Mme Nathalie Goulet, membre  
M. Benoit Gratton, membre  
Mme Virginie Journeau, membre  
M. Sylvain Ouellet, membre

## ABSENCE

Mme Vicki Grondin, membre

## Le quorum est atteint.

---

### 1. Mot d'ouverture et présentation du déroulement de l'assemblée

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 32. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes à travers la webdiffusion à cette deuxième séance d'audition des opinions dans le cadre de la consultation prébudgétaire 2025. Il invite ensuite les commissaires à se présenter à tour de rôle.

M. Lessard-Blais rappelle les modalités de participation citoyenne et le déroulement de la consultation.

### 2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet le projet d'ordre du jour aux membres de la Commission. Sur une proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par Mme Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

### 3. Consultation prébudgétaire 2025

### 3.1 Dépôt des mémoires et opinions écrites ne faisant pas l'objet d'une présentation

Il n'y a pas de dépôt de mémoires et opinions écrites.

### 3.2 Audition et dépôt des mémoires et opinions (1<sup>re</sup> partie)

Le président donne quelques consignes aux personnes qui prendront la parole et invite le premier intervenant à l'horaire.

- **Imagine Lachine-Est et GRAME<sup>1</sup>**

Le président accueille M. Jean-François Lefebvre, représentant d'Imagine Lachine-Est, et lui cède la parole. M. Lefebvre présente les principaux points du [mémoire](#) qu'il a rédigé avec M. Yanis Oussada et M. Marc-Olivier Mathieu.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

---

<sup>1</sup> Toutes les présentations peuvent être visionnées à partir de la liste de lecture YouTube de la Commission sur les finances et l'administration, à <https://www.youtube.com/live/K-0pqHv0Hjo?feature=shared>.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Alan DeSousa	<p>Remercie pour la présentation et demande à M. Lefebvre de la partager avec les commissaires.</p> <p>S'intéresse au prolongement de la Ligne orange et à l'ajout du tramway sur Cavendish et Côte-de-Liesse, ainsi que tout au long de Lasalle, de Lachine et jusqu'à l'aéroport. Demande si cela fait partie du projet potentiel pour desservir ce triangle de noirceur.</p>
M. Sylvain Ouellet	<p>Remercie pour la présentation qui met l'accent sur le tramway pour des extensions futures du réseau de transport. Affirme que les commissaires ont des préoccupations plus immédiates pour financer et entretenir ce qui existe déjà. Rappelle le déficit d'entretien important à la STM. Demande des propositions pour des financements plus à court terme.</p> <p>En réponse à une affirmation de M. Lefebvre, il précise que le salaire de la directrice générale de la STM n'est pas le double de celui du directeur général de la Ville.</p>
M. Pierre Lessard-Blais	<p>Affirme que les commissaires sont d'avis que le transport collectif est la voie à suivre, notamment pour lutter contre les changements climatiques. Rappelle l'enjeu immédiat de financement et que seulement pour boucler le budget de 2025, il manque 500 M\$.</p> <p>Entend que M. Lefebvre soutient l'augmentation de la taxe sur l'immatriculation.</p> <p>Demande de se prononcer sur des mesures qui pourraient être imposées par les gouvernements supérieurs, comme la taxe sur la masse salariale ou un péage.</p>
M. Laurent Desbois	<p>Souhaite revenir sur la taxe sur la masse salariale. Elle pourrait être configurée pour être incitative, si les entreprises qui offrent le transport en commun à leurs employés en sont exemptées.</p>

Le président M. Jean-François Lefebvre remercie pour sa présentation.

- **Mouvement pour un transport public abordable**

Le président invite les représentants du Mouvement pour un transport public abordable, Mme Kathleen Gudmundsson, M. Michel Tourigny et M. Jean Lalande, à débiter leur présentation.

Le Mouvement est un regroupement d'organisations qui travaillent avec les personnes en situation de pauvreté. Il revendique le droit à la mobilité pour toutes les personnes. Les représentants du

Mouvement rappellent que le conseil municipal a adopté une motion il y a 11 ans qui demandait de mettre en place la tarification sociale du transport en commun.

Les représentants expliquent que le coût de la vie monte et que la cherté du transport en commun empêche les personnes de maintenir leurs liens sociaux. Ils décrivent les impacts de ces coûts élevés sur la vie des citoyens. La vie coûte plus cher et est plus solitaire quand on n'a pas accès au transport en commun. Ils souhaitent que la gratuité offerte aux personnes âgées de 65 ans et + soit étendue aux personnes à faibles revenus, ou encore qu'une échelle mobile soit établie, comme à Calgary.

Les représentants indiquent que le coût du billet a augmenté au-delà de l'inflation et que la proportion du coût défrayée par les utilisateurs a augmenté.

Les représentants du Mouvement affirment qu'il s'agit d'un besoin essentiel et invitent la Ville de Montréal à poursuivre ses démarches avec le gouvernement du Québec pour obtenir un financement adéquat du transport collectif. Ils suggèrent d'en faire un projet, un engagement de Montréal.

L'intervention est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Nathalie Goulet	Remercie les intervenants pour l'argumentaire complet et clair et affirme qu'il est très éclairant d'entendre des témoignages. Demande un support écrit qui sera utile dans l'élaboration des recommandations. Souhaite savoir comment pourrait s'opérationnaliser une mesure de tarification sociale, par exemple à travers les organismes.
M. Pierre Lessard-Blais	Affirme que tous les commissaires sont extrêmement sensibles à la réalité soulevée par les représentants. Elle démontre la vulnérabilité des gens et la difficulté d'en sortir lorsqu'on n'est pas capable de se déplacer dans la ville. Dans le document de consultation, on souligne le déficit structurel du transport collectif estimé à 560 M\$ en 2025, seulement pour maintenir les opérations. Le déficit pourrait monter à 700 M\$ en 2028. On veut toujours améliorer l'offre et soutenir les membres les plus vulnérables de notre communauté, mais on a aussi la responsabilité de faire balancer le budget. Demande la mesure de financement qui paraît la plus pertinente dans ce contexte.

Le président remercie Mme Kathleen Gudmundsson, M. Michel Tourigny et M. Jean Lalande pour leur intervention ainsi que pour leur implication auprès des personnes les plus vulnérables.

- **Syndicat des professionnelles et des professionnels de la STM (SEPB 610)**

Le président appelle M. Benoit Tessier, vice-président du Syndicat des professionnelles et des professionnels de la STM, et lui cède la parole.

M. Tessier souhaite décrire ce qu'est un financement suffisant de la STM. Pour déboulonner le mythe que les employés de la STM sont trop payés pour ce qu'ils font, le syndicat a commandé une étude qui évalue les postes de la STM à des postes comparables dans le marché. L'étude prend en compte le salaire, les avantages sociaux et le nombre d'heures travaillées. Les résultats préliminaires de l'étude montrent que la rémunération de la STM se trouve au milieu du peloton. En termes de rémunération, la STM n'est donc pas une anomalie ou une classe à part et se compare avec les autres employeurs.

M. Tessier affirme que le niveau de service est maintenu grâce à l'expertise des professionnels de la STM et que ceux-ci maximisent l'efficacité de la STM comme organisation. Il affirme qu'il faut éviter de tomber dans une spirale de décroissance et de négliger l'entretien du métro et donne l'exemple de la ville de New York. Le principal atout de la STM est d'avoir cette expertise qui est justement payée. L'alternative est de recourir à des consultants, ce qui peut être plus cher et moins efficace. De plus, M. Tessier fait état du risque qu'une trop grande part de l'expertise échappe au transporteur public, à un coût que l'on trouve questionnable.

M. Tessier s'interroge sur l'hypothèse de réduction des services qui est contenue dans le document de consultation. Il explique que le modèle d'affaires du REM est déployé de façon contre-productive. Alors que CDPQ Infra reçoit un revenu fixe et impose des clauses de non-concurrence, les sociétés de transport reçoivent un déficit structurel et doivent planifier leur offre de service pour ne pas concurrencer le REM.

M. Tessier demande que soit donné des leviers pour générer des revenus autonomes, comme de développer et de gérer l'immobilier à proximité des stations de métro, ou encore de louer l'expertise de la STM à d'autres donneurs d'ouvrage.

Le président ouvre une période de questions et commentaires des commissaires.

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / Commentaires</b>
M. Laurent Desbois	Remercie pour la présentation très instructive. Veut entendre parler sur les estimations de coûts supplémentaires que le recours à la sous-traitance peut entraîner à la STM, ainsi que les impacts sur l'expertise. Demande l'impact sur la qualité de l'offre de services.
M. Pierre Lessard-Blais	Demande d'obtenir les résultats de l'étude, ou encore des extraits. Demande si le syndicat s'est penché, au-delà de la présentation sur l'importance de l'expertise interne, sur une ou des mesures de financement du transport collectif pour lesquelles il serait davantage favorable.

Le président remercie M. Benoit Tessier pour son intervention et annonce une pause.

### 3.3 Audition et dépôt des mémoires et opinions (2<sup>e</sup> partie)

- **Écologie populaire**

La séance reprend à 15 h 08. M. Lessard-Blais accueille M. Victor St-Louis et M. Félix Cinq-Mars, représentant le collectif Écologie populaire. Les deux représentants présentent les positions et les trois propositions contenues dans le [mémoire](#) déposé par Écologie populaire.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Virginie Journeau	On parle beaucoup de taxes sur les véhicules dommageables et d'acceptabilité sociale pour les utilisateurs-payeurs. La Commission a entendu beaucoup d'intervenants qui rappellent que le transport collectif est déficitaire, comme les routes ou le réseau de la santé. On semble tous convaincus de cette voie. Demande comment changer la perception des gens.
M. Pierre Lessard-Blais	Les deux représentants ont abordé rapidement pendant leur présentation la question de la taxe kilométrique et la faible acceptabilité sociale de cette taxe. Demande de développer sur cette réflexion. Demande si, avec les prochaines années, les gens seront plus à l'aise à ce que leurs données personnelles soient partagées dans des systèmes de gestion, ou s'il y aura un recul. La tolérance au partage des données personnelles grandira-t-elle ?

Le président remercie M. Victor Saint-Louis et M. Félix Cinq-Mars pour leur présentation.

- **Institut de développement urbain du Québec**

Le président invite Mme Isabelle Melançon, présidente-directrice générale et M. Carl Cloutier, vice-président exploitation, à présenter les positions de leur organisation contenues dans le [mémoire](#) et la [présentation](#) qu'ils déposent à la Commission.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

Commissaires	Questions / Commentaires
M. Sylvain Ouellet	<p>Fait référence aux cinq grands défis budgétaires, à la page 6 du mémoire. On estime que le déficit d'actif à la STM est de 6 milliards \$. Demande aux intervenants ce qu'ils proposent pour financer ce déficit, puisque leurs propositions vont dans le sens de ne pas augmenter le fardeau fiscal.</p> <p>On voit, dans le PUM entre autres, beaucoup de secteurs qu'on voudrait densifier. Partout au mode, on crée en premier un réseau de transport collectif structurant avant de faire un développement. À Montréal, c'est l'inverse. Demande comment faire pour que ces développements soient construits en amont.</p>
M. Alan DeSousa	<p>Affirme que l'une des solutions pour le financement du transport en commun, c'est l'augmentation de l'achalandage, qui passe par le développement immobilier. Or, le développement ne se fait pas dans les secteurs à haut potentiel. Le règlement 20-20-20 a été mis sur pause. Demande que penser du contexte actuel, où on a besoin de l'achalandage dans le transport collectif, mais que des politiques ralentissent le développement immobilier, et donc le développement du réseau.</p> <p>Dans le mémoire, les intervenants affirment que la Ville doit financer des secteurs à haut potentiel, sans avoir recours aux redevances. Demande ce qui est répréhensible dans les redevances.</p>
M. Younes Boukala	<p>Les sociétés de transport veulent avoir le pouvoir de construire sur leurs sites. Demande ce que les intervenants en pensent et s'ils voient une forme de partenariat avec la STM.</p>
Mme Nathalie Goulet	<p>Souhaite revenir sur la nécessité de diversifier les revenus par l'écofiscalité pour engranger plus de revenus. Les intervenants se montrent ouverts à tarifier le réseau routier local, celui sous la responsabilité de la Ville. Demande comment cela s'appliquerait concrètement.</p> <p>Demande s'ils sont ouverts à ce que la Ville explore ces pistes, comme le péage.</p>

M. Lessard-Blais remercie Mme Isabelle Melançon et M. Carl Cloutier pour le travail en amont effectué et pour les échanges.

- **Vivre en ville**

Le président cède la parole au dernier intervenant de la séance, M. Samuel Pagé-Plouffe, directeur aux affaires publiques et gouvernementales à Vivre en ville. M. Pagé-Plouffe présente les propositions de l'organisation à l'aide d'une [projection à l'écran](#).

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires.

<b>Commissaires</b>	<b>Questions / Commentaires</b>
M. Pierre Lessard-Blais	Affirme que les solutions sont connues, mais que l'autonomie du municipal fait en sorte qu'il n'y a pas beaucoup d'éléments sur lesquels la Ville de Montréal est complètement autonome. Demande à M. Pagé-Plouffe s'il favorise une des solutions à moyen ou plus long terme, comme la taxe kilométrique, le péage, la taxe sur la masse salariale, les droits de développement, etc., qui nécessitent la collaboration de Québec. Demande pourquoi la taxe sur le stationnement lui semble plus porteuse que la taxe sur la masse salariale.
M. Alan DeSousa	Demande de préciser la réflexion sur les enjeux pour repousser l'échéancier de l'électrification, les bénéfices et les éléments qui pourraient être néfastes.

M. Samuel Pagé-Plouffe suggère aux commissaires de demander aux représentants de la ville de Lyon les solutions pour mousser l'abonnement au transport collectif.

Le président remercie M. Pagé-Plouffe pour sa contribution à la consultation prébudgétaire.

#### **4. Levée de l'assemblée**

Avant de lever la séance, le président remercie à nouveau les participants qui ont le temps de faire part de leurs observations et propositions à la Commission dans le but d'alimenter leur réflexion. Il remercie les commissaires pour leurs commentaires.

Il rappelle les deux séances fixées au lendemain, le 29 mai, à 9 h 30 et 13 h.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 16 h 25.

**ADOPTÉ LE :**        28 juin 2024





---

Pierre Lessard-Blais  
Présidence



---

Virginie Harvey  
Coordonnatrice — soutien aux  
commissions permanentes